

Procès-verbal de la quatre-vingtième assemblée, assemblée ordinaire du conseil d'administration, tenue le mardi 14 avril 2026 à 13 h 30, à la salle du bistro au Sportplex de Châteauguay.

PRÉSENCES :

↗ **Mario Charette**.....Beauharnois, administrateur, siège n° 1
↗ **Francis Laberge**.....Beauharnois, administrateur, siège n° 2
↗ **Éric Allard**,Châteauguay, administrateur siège n° 1
↗ **Marie-Louise Kerneïs**.....Châteauguay, administrateur, siège n° 2

AUTRES PRÉSENCES :

Joëlle Éthier.....Directrice générale, Régie
Emie Guindon.....Directrice générale adjointe, Régie
Thérèse Gaumont.....Adjointe administrative, Régie
Cynthia Dionne Direction des Finances, Châteauguay,
Patricia Robitaille Directrice, division Culture et des Loisirs, Châteauguay
Frédéric Perreault Attaché politique, conseil de ville, Châteauguay

SUJET TRAITÉ

SUIVI

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant atteint, l'assemblée ordinaire est déclarée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, appuyé de madame Marie-Louise Kerneïs, et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

- ↪ Adoption de l'ordre du jour ;
- ↪ Adoption du procès-verbal de la 79^e assemblée
- ↪ Dépôt des états financiers 2025 ;
- ↪ Dépôt du rapport annuel 2025 ;
- ↪ Liste des dépenses passées au compte du 1^{er} janvier au 28 février 2026 ;
- ↪ Rapport des dépenses par poste budgétaire en date du 28 février 2026 ;
- ↪ Liste des dépenses reliées au projet de construction du CAI en date du 28 février 2026 ;
- ↪ Liste des dépenses reliées à la réfection du synthétique en date du 28 février 2026 ;
- ↪ Mouvement de personnel ;
- ↪ Tarifs et programmation — saison estivale et automne 2026 ;
- ↪ Annulation de la résolution 2025-538 ;
- ↪ Prochaine assemblée ;
- ↪ Varia ;
- ↪ Période de questions ;
- ↪ Levée de l'assemblée ;

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2026-590

Il est proposé par monsieur Mario Charette appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la soixante-dix-neuvième, assemblée du conseil d'administration, assemblée ordinaire, tenue le mardi 10 février 2026.

ADOPTÉ

4. DÉPÔT DES ÉTATS-FINANCIERS 2026

Les États financiers 2025 audités par la firme BCGO ont été transmis à la directrice générale, le mardi 17 mars 2026.

La présentation a été faite aux membres du conseil lors de la dernière séance de travail du 17 mars 2026, une copie officielle sera transmise au maire de chacune des villes.

À noter que la Régie a enregistré un déficit de 63 678,00 \$, en 2025, et ce une fois les coûts de réfection du synthétique absorbés par les revenus de fonctionnement.

Les revenus réels d'opérations de 1 832 222,00 \$ en 2025 vs 1 700 854,00 \$ en 2024, malgré la fermeture du synthétique durant les travaux de réfection;

Explication des écarts budgétaires 2025

Revenus de fonctionnement

Budget voté 2025	Réel 2025	Déficit budgétaire	Explication des écarts
3 649 740,00 \$	3 469 162,00 \$	(180 578,00 \$)	(180 578,00 \$)
ADM : 0,00 \$ SPX : 1 311 000,00 \$ CAE : 80 000,00 \$ CAI : 621 800,00 \$ QP : 1 636 940,00 \$ AUTRE : 0 \$	ADM : 50 401,00 \$ SPX : 1 551 614,00 \$ CAE : 112 997,00 \$ CAI : 108 568,00 \$ QP : 1 636 940,00 \$ AUTRE : 8 642,00 \$	ADM : 50 401,00 \$ SPX : 240 614,00 \$ CAE : 32 997,00 \$ CAI : (513 232,00 \$) QP : 0 \$ AUTRE : 8 642,00 \$	SPX : malgré la fermeture du terrain synthétique (2 mois) durant sa réfection, les revenus enregistrés ont dépassé les prévisions budgétaires, cumulant un excédent de 240 614,00 \$. CAE : un record de revenus enregistrés depuis son ouverture, excédent de 32 997,00 \$. CAI : la programmation n'a pas pu débiter comme prévu donc un déficit de 513 232,00 \$.

Charges de fonctionnement

Budget voté 2025	Réel 2025	Excédent budgétaire	Explication des écarts
2 418 790,00 \$	1 796 024,00 \$	622 766,00 \$	622 766,00 \$
ADM : 696 607,00 \$ SPX : 809 146,00 \$ CAE : 298 879,00 \$ CAI : 614 158,00 \$	ADM : 634 486,00 \$ SPX : 718 472,00 \$ CAE : 264 962,00 \$ CAI : 178 104,00 \$	ADM : 62 121,00 \$ SPX : 90 674,00 \$ CAE : 33 917,00 \$ CAI : 436 054,00 \$	Nombreuses économies enregistrées dans tous les secteurs d'activités. La réfection du synthétique, l'inactivité au CAI et l'absence de mauvaise surprise sur le plan des infrastructures. À noter un 108 568 \$ de dépenses de chanvier du CAI non capitalisable inscrit au fonctionnement.

Frais de financement

Budget voté 2025	Réel 2025	Déficit budgétaire	Explication des écarts
1 448 264,00 \$	1 664 305,00 \$	(216 041,00 \$)	(216 041,00 \$)
INTÉRÊTS/FRAIS : 704 364,00 \$ CAPITAL : 743 900,00 \$	INTÉRÊTS/FRAIS : 844 305,00 \$ CAPITAL : 820 000,00 \$	INTÉRÊTS/FRAIS : (139 941,00 \$) CAPITAL : 76 100,00 \$	Le renouvellement du financement a été fait en 2025 (2 tranches) pour les cinq prochaines années. À noter que seuls le SPX et CAE sont concernés par le refinancement à long terme. Le CAI sera activé en 2026.
Affectations			
Budget voté 2025	Réel 2025	Déficit budgétaire	Explication des écarts
EXCÉDENT AFFECTÉ : 217 314,00 \$ INVESTISSEMENT : 293 093,00 \$ AUTRES : 0 \$	EXCÉDENT AFFECTÉ : 217 314,00 \$ INVESTISSEMENT : 0 \$ AUTRES : 3 268,00 \$	EXCÉDENT AFFECTÉ : 0 \$ INVESTISSEMENT : (293 093,00 \$) AUTRES : 3 268,00 \$	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES (63 678,00 \$)

DÉPÔT

5. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2025

La directrice générale a présenté le rapport annuel 2025 de la Régie aux administrateurs lors de la séance de travail du 17 mars dernier ;

Il sera disponible prochainement, sur le site web de la Régie pour consultation.

DÉPÔT

6. DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PASSÉES AU COMPTE — DU 1^{er} JANVIER 2026 AU 31 MARS 2026

La directrice générale dépose la liste des dépenses du 1^{er} janvier au 31 mars, inclusivement, elle mentionne qui n'a rien de particulier

DÉPÔT

7. RAPPORT DES DÉPENSES PAR POSTES BUDGÉTAIRES EN DATE DU 1^{ER} AVRIL 2026

La directrice générale dépose le rapport budgétaire 2026 de janvier au 1^{er} avril inclusivement.

DÉPÔT

8. DÉPÔT DE LA LISTE RELIÉE AU PROJET DE CONSTRUCTION DU CAI EN DATE DU 1^{ER} AVRIL 2026.

La directrice générale dépose la liste des dépenses du CAI depuis le début du processus de réalisation

DÉPÔT

9. LISTE DES DÉPENSES RELIÉES À LA RÉFECTION DU SYNTHÉTIQUE EN DATE DU 1^{ER} AVRIL 2026

La directrice générale dépose la liste des dépenses de la réfection du terrain synthétique. Quelques éléments mineurs de finition sont en cours dans le cadre du suivi de la liste de déficiences. Le projet dans son ensemble a été livré en début d'année 2026.

DÉPÔT

10 LISTE DU MOUVEMENT DE PERSONNEL ET DÉPÔT DES CONTRATS D'EMBAUCHE EN DATE DU 31 MARS 2026 INCLUSIVEMENT

2026-591

ATTENDU QUE, la directrice générale présente la mise à jour de la liste des mouvements de personnel, des contrats d'embauche et de renouvellement en date du 31 mars 2026 inclusivement ;

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, appuyé de madame Marie-Louise Kerneis, et résolu à l'unanimité, d'adopter la liste des mouvements de personnel, des contrats d'embauche et des renouvellements s'y rattachant.

11.1 TARIFS ET PROGRAMMATION SAISON ESTIVALE 2026 AU COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR

2026-592

ATTENDU QUE, l'équipe administrative de la Régie planifie la réouverture de son complexe aquatique extérieur pour la saison estivale 2026 ;

ATTENDU QUE, la date de réouverture de la saison grand public est fixée au 20 juin 2026 ;

ATTENDU QUE, la première journée d'ouverture permettra aux résidents de profiter des installations gratuitement dans une ambiance festive ;

ATTENDU QUE, les non-résidents, quant à eux, profiteront du tarif résident lors de cette journée d'ouverture ;

ATTENDU QUE, la grille tarifaire a été validée et corrigée lors de la dernière séance de travail et présente une augmentation de 10 % sur les tarifs de 2025 afin de respecter le budget 2026 voté ;

Il est proposé par monsieur Mario Charrette, appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu à l'unanimité, de permettre l'application de la nouvelle tarification et de mettre la programmation proposée au service des citoyens et ce tel que déposé.

ADOPTÉ

11,2 SPORTPLEX ET CAI

2026-593

ATTENDU QUE, le plan stratégique a été révisé en 2024 ;

ATTENDU QUE, la résolution 2024-519 prévoit un processus d'augmentation des tarifs aux deux ans ;

ATTENDU QUE, cette augmentation a été définie à 5 % pour les plateaux sportifs et de 11 % pour les zones de bureau ;

Il est proposé par madame Marie-Louise Kerneis, appuyé de monsieur Mario Charette, et résolu à l'unanimité, de permettre l'application de la nouvelle tarification et de mettre la programmation proposée au service des citoyens et ce tel que déposé.

12 AFFECTATION D'UN EXCÉDENT BUDGÉTAIRE POUR LA QUOTE-PART DU CAE

2026-594

ATTENDU QUE, dans le cadre du processus de l'audit-comptable pour les états financiers 2025, il est demandé d'abroger la résolution 2025-538 afin qu'elle se lise comme suit ;

« **ATTENDU QU'IL**, est nécessaire d'affecter la somme de 217 314 \$ au CAE ;

ATTENDU QUE cette somme a déjà été autorisée par les membres d'administration lors de la séance de décembre 2024 ;

ATTENDU QUE, dans le cadre du processus de l'audit-comptable pour les états financiers 2024, il a été demandé d'affecter l'excédent budgétaire par résolution et non par règlement (#2024-012 annulé) ; »

Il est proposé par monsieur Mario Charette, appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu à l'unanimité, par la présente d'abroger la résolution numéro 2025-538, adoptée lors de la séance ordinaire de l'assemblée tenue le 15 février 2025 et de la remplacer par celle-ci

ADOPTÉ

13. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 16 juin 2026 à 13 h 30, à la salle polyvalente, du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay

14. VARIA

AUCUN SUJET

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Question de monsieur Tanguay, est en regard des réservations pour les plateaux sportifs au niveau de la priorisation est-ce possible de prendre en considération ceux qui ne font pas partie d'un organisme, mais qui loue depuis le début pour donner une certaine priorité, les élus non pas de désire de s'immiscer entre les organismes et les citoyens et respecte l'orientation prise au niveau des priorités. et il profite de l'occasion pour féliciter l'équipe du travail qui se fait

Question de madame Martine Allard, au sujet de l'avancement des travaux du complexe aquatique, elle remarque que les photos qui sont prises dans le chantier ne montrent pas l'avancement des travaux, elle demande si cela serait possible de faire une petite vidéo pour montrer la partie cachée et voir l'avancement

16. LEVÉE DE LA RENCONTRE

2026-595

Considérant l'ordre du jour épuisé, il est proposé par monsieur Francis Laberge, appuyé de monsieur Mario Charrette, et résolu à l'unanimité, de clore l'assemblée

La rencontre est levée, il est 13 h 41



Monsieur Éric Allard
Président du conseil d'administration

Joëlle Éthier,
Directrice générale, secrétaire-
trésorière

